

# Les thermes romains de Tarnaiiae (Massongex)

Louis BLONDEL

Depuis les travaux historiques, relativement récents, de Monsieur Denis Van Berchem, il n'est pas douteux que *Tarnaiiae, mansio* sur la route du St-Bernard, doit être identifiée avec Massongex, et non St-Maurice, l'*Acaunum* antique<sup>1</sup>. De plus, avant d'être une station importante aménagée par les troupes de l'Empire, Tarnaiiae devait être le chef-lieu de la peuplade gauloise des Nantuates. Etape militaire, elle était aussi un centre religieux avec un temple de Jupiter Tarano (Tanaro), le dieu gaulois du tonnerre, connu par les inscriptions, mais dont l'emplacement n'a pas encore été retrouvé. Cette bourgade devait avoir une certaine importance, car elle était tête d'un pont sur le Rhône et au carrefour de deux routes, dont la principale venait d'Italie par le Saint-Bernard et conduisait vers la Gaule et le Rhin, la seconde suivait la rive gauche du lac en direction de Genève. Détruite sans doute déjà anciennement, Tarnaiiae a perdu de son importance au profit d'Agaune qui est devenu avec son abbaye, dès le VI<sup>e</sup> siècle, un des centres religieux les plus marquants aux premières époques du christianisme. Il ne nous semble pas, d'après l'examen des objets retrouvés, que Tarnaiiae ait subsisté après la fin du III<sup>e</sup> siècle. Elle perdit jusqu'à son nom original, car le nom actuel de Massongex est probablement dérivé de celui de la villa d'un gallo-romain qui s'est établi dans ses ruines<sup>2</sup>. Cette destruction de la *mansio* n'est pas connue, mais M. Van Berchem suppose qu'on pourrait l'attribuer à l'incursion des Alémans vers 260.

<sup>1</sup> Denis Van Berchem, *Le culte de Jupiter en Suisse à l'époque gallo-romaine*, dans *Rev. Hist. Vaudoise*, 1944, pp. 128-135, 161-176.

<sup>2</sup> Voir P. Aebischer, *Les origines du nom de Massongex*, dans *Vallesia*, t. X, 1955, pp. 59-64.

La découverte d'une salle avec mosaïques, reconnue en 1921, puis de nouveau en 1953, a déterminé des fouilles qui ont permis de découvrir des thermes publics sous la place principale du village<sup>3</sup>. Nous verrons, après la description de ces fouilles, quelles constatations générales on peut tirer sur la topographie de ce site antique.

### **Thermes antiques**

Les fouilles de cet édifice ont débuté en mars et avril 1953, à l'occasion de transformations pratiquées dans l'immeuble du *Café Industriel*, où l'on a mis à découvert, pour la deuxième fois, une salle avec mosaïques. Ces travaux ont dû être interrompus, car ils s'étendaient sous la route très passagère qui conduit à Bex ; ils n'ont pu être repris en 1954 que pour quelques jours, du 26 au 29 octobre. Il n'a pas été possible d'exécuter des recherches complètes vu le temps limité dont on disposait ; on a dû se contenter de déterminer le plan d'ensemble de l'édifice avec quelques sondages plus profonds sur un certain nombre de points. Dans la première campagne de fouilles, on avait pu dégager plus complètement l'est du *caldarium*. Il est certain que beaucoup de détails constructifs nous ont échappé, mais nous avons cependant eu la possibilité, grâce à la compréhension du chef du Département des Travaux Publics, M. K. Anthamatten, et au président de la commune, M. Ed. Rappaz, de retrouver l'ensemble de l'édifice (fig. 1).

Son plan général est celui d'un rectangle très régulier de 18,20 m. sur 15,16 m. Les maçonneries affleurent le sol, entre 0,15 m. et 0,40 de profondeur. Seule la salle de la mosaïque est en partie sous une maison, le *Café Industriel*, le reste du bâtiment s'étend sous la route de Bex et la place devant l'église. Mais des canalisations établies pour la conduite du gaz entre Bex et Monthey et des conduites d'eau avaient gravement endommagé, en 1921, l'angle des fondations au nord. L'écroulement des parties supérieures avait comblé les salles, et les voûtes si curieuses du *caldarium* s'étaient affaissées et disloquées, étant très rapprochées du sol. Il n'y avait pas de terre, mais uniquement des déblais. La nature du sol, au-dessus de ces substructions, était trop peu épaisse pour qu'on puisse faire des constatations utiles. Cependant, dans d'autres parties du village, les restes romains semblent recouverts d'une couche d'alluvions provenant soit du Rhône, soit des cours d'eau voisins.

<sup>3</sup> Sur la découverte de 1921, voir A. Comtesse, *Sur les vestiges de l'époque romaine retrouvés à Massongex*, dans *Ann. Val.*, 1921, pp. 236-240.

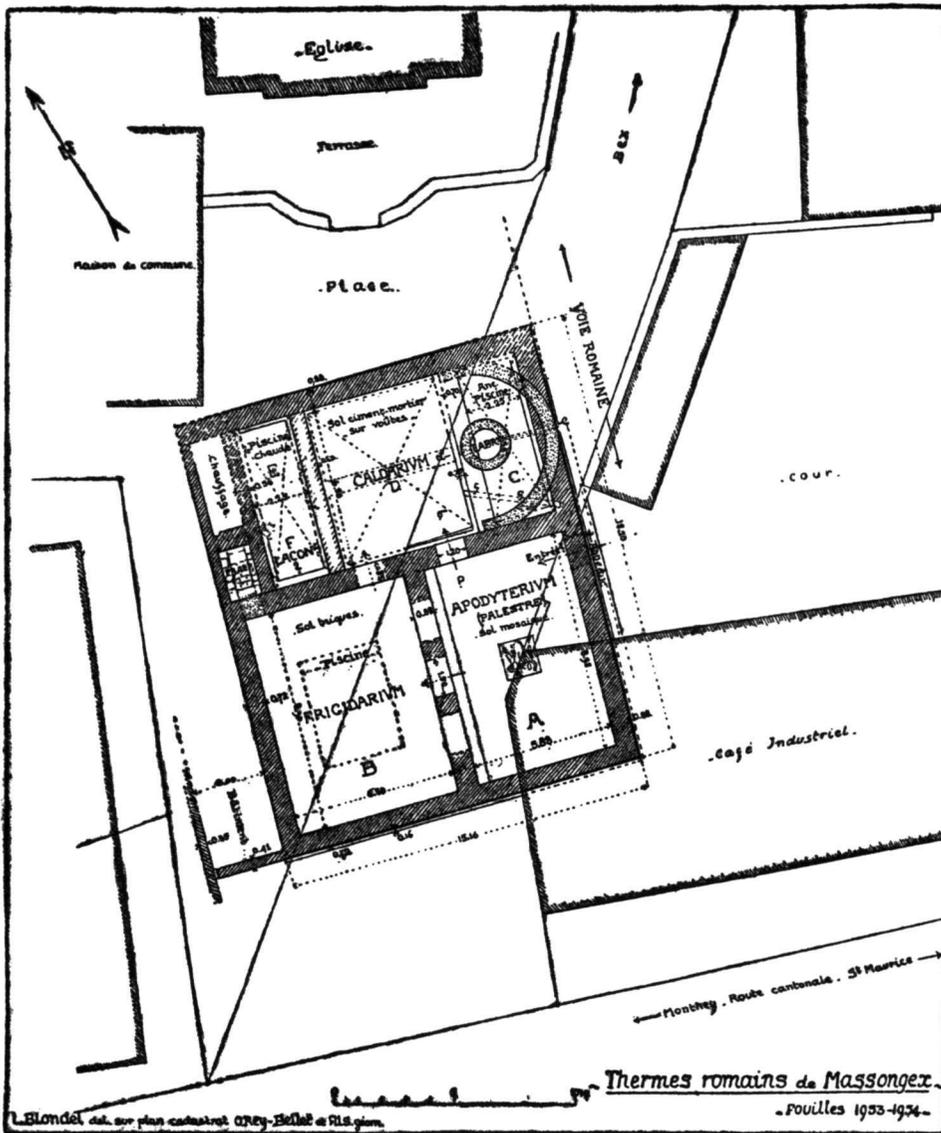


Fig. 1 — Plan des thermes romains de Massongex

La première salle (A) découverte, celle de la mosaïque, en partie sous la maison du *Café Industriel*, forme un rectangle de 8,95 m. sur 5,88 m. La mosaïque était partout très bien conservée, tout le fond avec des cubes noirs et par places un semis de cubes blancs. Il

n'a été retrouvé aucune bordure, seul le panneau central de 1,46 m. × 1,47 m. présente un sujet : deux pugilistes (celui de gauche avec des cestes) se saluant ; une palme sépare les combattants ; le fond est blanc (Pl. I). Les deux lutteurs ressortent en noir ; seul celui de droite a des bras traités en blanc et rose\*. En enlevant la terre au-dessus de cette salle, on a mis à découvert 4 sépultures fortement endommagées, inhumées en pleine terre. Deux des squelettes étaient à peu près orientés vers le NE, mais inversés, l'un ayant la tête au NE et l'autre au SO, les deux autres étaient inhumés presque perpendiculairement OE. Aucun objet ou entourage de tombe ne peut donner des précisions sur ces sépultures du moyen âge. M. le professeur M. Sauter les a examinées et en conserve les ossements à l'Institut d'Anthropologie de Genève. On a retrouvé sur tout le champ des fouilles des ossements humains dispersés, mélangés aux déblais.

La mosaïque découverte n'est pas le plus ancien pavement de la salle, car elle repose 8,5 cm. plus bas, sur un premier sol en brique pilée, sur un fort empierrement. Cette pièce (fig. 1, A) a donc déjà subi un remaniement. Du côté ouest, cette première salle qui servait certainement d'*apodyterium* ou de vestibule, avec un décor rappelant celui des palestres ouvrait sur une grande pièce, le *frigidarium*. Un enmarchement de 15 cm. de hauteur, recouvert plus tard par la mosaïque, bordait toute cette face. Autant qu'on a pu l'examiner, ce mur avait un portique avec trois entrées, l'entrée centrale de 1,50 m. de large limitée par des piliers carrés de 80 cm. de côté dont on voyait encore les arrachements. Nous n'avons pas pu retrouver exactement l'entrée principale donnant sur la rue à l'est ; elle était probablement située vers l'angle de la pièce, au centre de l'édifice.

La salle du *frigidarium* (fig. 1, B) était assez vaste (6,80 m. sur 8,90 m.) ; elle était entièrement pavée avec des petites briques posées de champ formant un dessin en fougère ou « point de Hongrie » très régulier (Pl. II, 1). Au premier moment, nous avons cru que c'était un sol de piscine, car aux angles on retrouvait des traces de mortier hydraulique avec adjonction de briques pilées, mais nous avons vu qu'une porte bouchée au NO était au niveau même du sol,

\* Cette mosaïque fera l'objet d'une étude comparative de M. Jean Thirion, assistant à la Faculté des Lettres, à Bordeaux, qui paraîtra dans le prochain volume de *Vallesia*, 1956 (note de la Réd.).

qui ne pouvait donc pas être celui d'une piscine. Ce pavement entourait un bassin central que nous n'avons pu sonder, mais qui se trouvait en tout cas à plus d'1,50 m. de distance des parois. Ce genre de pavement a été reconnu à St-Maurice dans une des maisons du *vicus* et il est fréquent à Rome, au *Forum* et au Palatin, en France et aussi dans le canton de Vaud, à Buy, près de Morrens<sup>4</sup>. Les parois étaient recouvertes d'un stuc rouge pompéien très fin. Pour éviter l'humidité on avait à la base recouvert le mur de ciment hydraulique.

Au nord de ces deux pièces s'étendait le *caldarium* (fig. 1, D). Deux portes, l'une de l'*apodyterium*, l'autre du *frigidarium*, donnaient accès à cette partie de l'édifice. Il y en avait une troisième, bouchée dans la suite, à l'angle NO du *frigidarium* et dont nous reparlerons plus loin. Ce *caldarium* a été fortement modifié dans une période postérieure à l'édifice original, je pense à la fin du I<sup>er</sup> ou au début du II<sup>e</sup> siècle. Dans le premier état, nous avons constaté une grande salle quadrangulaire de 12 m. sur 6,80 m. avec, aux deux extrémités, des bassins allongés de 2,25 m. de largeur sur 6,20 m. de longueur (fig. 1, C, E). Ces bassins étaient constitués par des parois ou des briques revêtues d'un épais mortier hydraulique mélangé à de la poussière de tuileau. Ils n'étaient pas très profonds, celui de l'est de 30 à 40 centimètres environ, celui de l'ouest de 40 à 50 centimètres. Par leur disposition, au moins celui de l'ouest, ils devaient contenir de l'eau réchauffée au moyen de canaux inférieurs. Comme il y a eu de gros remaniements, il est même possible que ce dernier remplace un *laconicum* (fig. 1, F) placé à côté de la chambre de chauffe ou *prae-furnium*, situé en bordure occidentale du bâtiment. La *suspensura* de tout le centre de la salle reposait sur des piliers d'hypocauste dont nous avons retrouvé quelques restes dans le sous-sol.

Pour une raison inconnue, tout ce dispositif a été remanié par deux fois (fig. 2, coupes). En premier lieu, le *caldarium* a été surélevé de 15 centimètres par rapport au sol ancien. Le mur est de la salle a été remplacé par un hémicycle, et dans l'axe on a construit un *labrum* circulaire, par-dessus l'ancienne piscine orientale. Ceci explique qu'on a trouvé deux sols superposés autour du *labrum*. Le chauffage avec hypocaustes semble avoir subsisté avec un canal

<sup>4</sup> *Indicateur d'antiquités suisses*, 1899, p. 17 ; Adrien Blanchet, *Etude sur la décoration des édifices de la Gaule romaine*, Paris, 1913, p. 72.

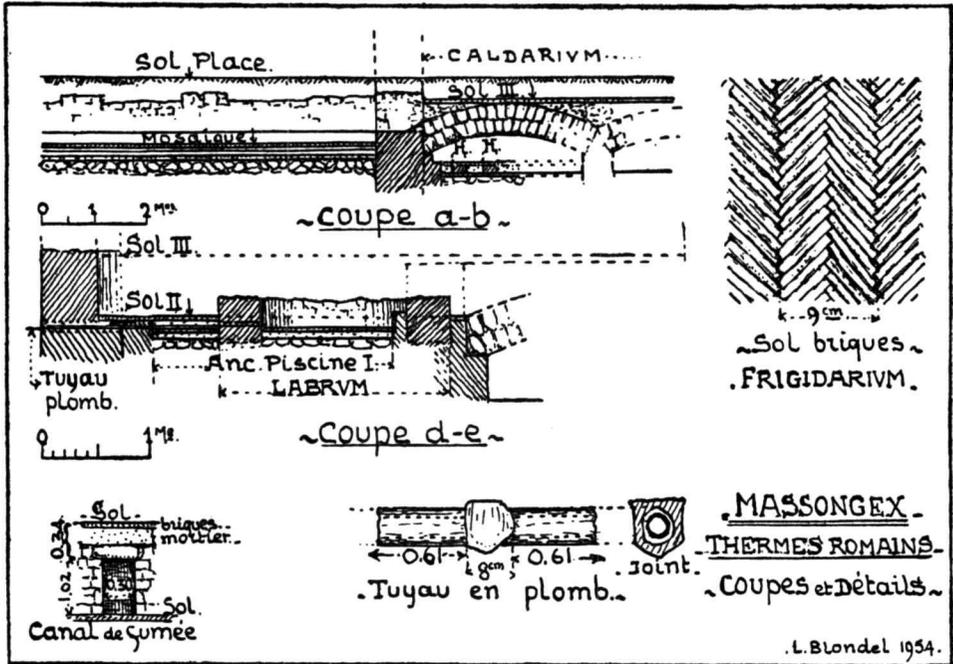
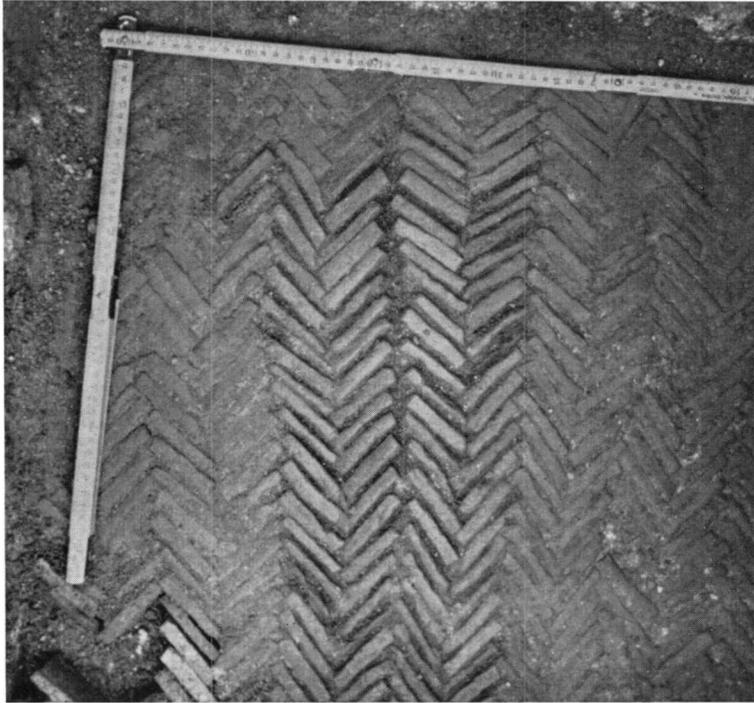


Fig. 2 — Coupes et détails de construction

pour la fumée (fig. 1, ff) passant sous l'ancienne piscine. Il est même probable qu'il y avait aussi un *prae-furnium*, ou chambre de chauffe, à l'entrée de ce canal, car le sol était recouvert de cendres et d'épaisseur double avec mortier et briques. La porte au NO du *frigidarium* qui donnait dans une chambre devenue le *prae-furnium* a été bouchée. C'est à ce moment qu'on a construit ce four. L'ancienne porte au niveau du sol du *frigidarium* montrait un seuil avec de grosses briques. Le *prae-furnium* avait un sol et des à-côtés en grès. Nous n'avons malheureusement pas pu retrouver les canaux de chauffage partant du four et se prolongeant sous la piscine voisine. Ces changements indiquent qu'à l'origine la porte du *frigidarium* donnait dans un couloir conduisant dans des locaux dont la disposition a été complètement modifiée. Le *prae-furnium* a dû être déplacé. Tout l'angle nord de l'édifice était bouleversé et démoli par les canalisations de gaz de Bex à Monthey ; si nous avons pu sonder les murs jusqu'à une plus grande profondeur, soit entre



Massongex. — La mosaïque des thermes



1. Le sol de briques du *frigidarium*.  
(Photo M.-R. Sauter)



2. Le *labrum* des thermes.  
(Photo J.-M. Theurillat)

1,50 m. et 2 mètres, nous aurions certainement retrouvé les bases des murs et pu déterminer l'emplacement des différentes divisions de ces salles. — Il faut remarquer qu'entre la salle d'entrée et le *frigidarium*, ou entre le *frigidarium* et le *caldarium* on ne trouve pas de salle pouvant être affectée au *tepidarium*.

A la suite d'un troisième remaniement, tout le sol du *caldarium* (fig. 1 et 2, coupes a-b, d-e) a été surélevé de 72 centimètres. Le système avec les hypocaustes a été supprimé et on y a substitué des voûtes avec arcs surbaissés supportant la dalle du sol. On créait ainsi au sous-sol une chambre de chauffe qui communiquait toute sa chaleur au sol de la pièce. Cette disposition est extrêmement rare. Sur un seul point nous avons retrouvé les arcs encore en place. Ils étaient constitués par des doubles claveaux en tuf de 15 à 20 cm. d'épaisseur supportant une dalle de ciment très dure, épaisse de 8 à 10 centimètres. Ces arcs latéralement et aux extrémités formaient une voûte en calotte reposant sur une retranche des murs. La voûte avec la dalle formait une masse compacte très épaisse. L'air chaud envoyé par le ou les fours dans le sous-sol devait réchauffer progressivement toute cette superstructure peut-être avec des bouches de chaleur. Il existait deux séries parallèles de ces caveaux voûtés (largeur environ 3 mètres à l'intérieur) sur une longueur de 5,40 m. avec des piliers au centre. Des canaux ou ouvertures reliaient entre eux ces caveaux voûtés. Je n'ai pas encore retrouvé ailleurs une disposition absolument semblable, mais on connaît cependant au Tyrol à Linz, des arcs en maçonnerie remplaçant les piliers d'hypocauste<sup>5</sup>. Il est en tout cas surprenant que nous n'ayons retrouvé aucun fragment de *tubuli* ou petits canaux en terre cuite si communément répandus dans tous les édifices chauffés. Du reste, dans aucune des parois encore assez élevées on ne voyait les traces de conduits semblables.

Dans cette troisième période, on a donc relevé tout le sol du *caldarium* ; l'hémicycle oriental avec le *labrum* au centre aurait dû se retrouver 70 cm. plus bas. Or, nous n'avons retrouvé aucun enlèvement dans cette partie entièrement fouillée l'an dernier. Les murs de l'hémicycle ont été rompus à la hauteur du dernier sol ne laissant pas la possibilité de voir exactement le départ d'un dal-

<sup>5</sup> Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, t. 3, première partie, art. *Hypocaustis*, p. 347, note 18. Cf. *ibidem*, pour les dimensions du *caldarium*, art. *Balneum*, fig. 764.

lage. Cependant des traces très régulières sur le haut du mur et un ou deux blocs de maçonnerie légèrement en saillie à l'intérieur ne permettent pas de douter que le sol surélevé du reste du *caldarium* l'a aussi été dans cette partie de l'hémicycle.

Le *labrum* formait une cuve d'1 m. 34 de diamètre intérieur avec des parois de 44 centimètres d'épaisseur (Pl. II, 2). C'était une base en matériaux peu réguliers avec beaucoup de mortier. Un tuyau en plomb passant sous le sol de l'hémicycle l'alimentait, semble-t-il, d'eau froide, car il traversait la paroi externe (fig. 2). Ce tuyau entièrement conservé est une pièce remarquable, formé de deux conduits de 61 centimètres de longueur, réunis par un fort joint de 8 centimètres d'épaisseur. Le diamètre extérieur du tuyau varie entre 5 et 7 centimètres présentant une coupe ovoïde, l'orifice intérieur mesurant 2 centimètres sur 2,5 cm. Le tout est d'un poids considérable. Ce tuyau reposait sur de grandes tuiles, étant entouré de murets en mortier jaune formant une gaine. Le sol de la vasque, recouvert de déblais extrêmement tassés, se confondait avec celui de l'ancienne piscine dont une partie du mur latéral était conservé et lié aux parois circulaires. Il n'y avait pas à ce niveau de sol propre à cette vasque. Tous ces détails nous amènent à considérer que nous n'avons que les fondations de ce *labrum* qui s'appuyaient nécessairement sur le sol ancien pour avoir une base solide, mais qu'il devait s'élever beaucoup plus haut et avait été prolongé au niveau du dernier sol, le sol III, soit 70 centimètres plus haut.

Si nous considérons l'ensemble de ce *caldarium*, nous remarquons que sa disposition est très semblable aux exemples bien connus qu'on retrouve en Italie, par exemple celui des anciens bains de Pompéi. Ses dimensions concordent aussi avec celles recommandées par Vitruve, sa longueur dépassant environ d'un tiers sa largeur. Sans doute que près du *praefurnium* la piscine était chaude, mais son décor pictural n'a pas été retrouvé. A la base de l'hémicycle les parois étaient encore revêtues de mortier avec brique pilée, au-dessus par des stucs colorés en rouge. N'ayant retrouvé aucun fragment architectural, nous ne pouvons juger de son aspect, sans doute très semblable à celui d'autres thermes de cette époque. Cependant, l'absence de placages en marbre nous incline à penser que cet édifice était surtout utilisé par un public modeste et très probablement adapté à une station militaire. On rapporte qu'en faisant des canalisations on a retrouvé des mosaïques, il est bien possible que sur le

sol des voûtes effondrées on en ait reconnu quelques débris. Une des caractéristiques de ces thermes est l'existence de ces voûtes au lieu de piliers d'hypocauste. Nous nous demandons si leur construction et la surélévation progressive des sols n'est pas due au danger des inondations du Rhône très rapproché de ces bains.

L'adduction des eaux demeure un problème. Nous avons bien retrouvé contre les fondations orientales de l'édifice les traces d'un canal avec ciment hydraulique. Les habitants de Massongex estiment que ces eaux provenaient du vallon au-dessus des sources de la Loënaz, c'est probable.

Ce bâtiment n'était pas entièrement isolé, car à l'ouest nous avons relevé le début d'un bâtiment avec des murs moins importants, rompus 3 mètres plus loin par un autre mur se prolongeant au SO sous la place. Du reste, les maisons bordant cette place sont en partie établies sur des fondations antiques. Par contre, les façades orientales et méridionales des thermes donnaient sur des rues, la première étant la voie conduisant au pont, comme nous le verrons plus loin. Les murs extérieurs sont assez importants, 88 cm. avec, à 1 m. sous le sol, des retranches de 5 cm. d'épaisseur. La nature des maçonneries est remarquable, avec des assises tout à fait régulières de pierres bréchées au marteau, formant des assises de 10 à 12 cm. et des moellons ne dépassant pas 20 cm. de longueur. Les alignements sont très exacts, avec des variations de quelques centimètres seulement. Leur facture indique un ouvrage établi dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle. Les modifications apportées successivement ne peuvent être précisées quant à la date, mais ne doivent pas se prolonger au-delà du III<sup>e</sup> siècle. Ceci nous est confirmé par les fragments de céramique retrouvés, qui datent principalement des deux premiers siècles, à partir de 40 environ, quelques fragments seulement pouvant se rapporter au II<sup>e</sup> siècle. (Voir la *Note* à la fin de l'article). Il est à remarquer que ces débris n'ont été récoltés que dans les déblais accumulés sur toute la hauteur des salles et nullement d'une manière stratigraphique. Il semble que tout l'édifice s'est écroulé sur lui-même et des faibles traces d'incendie n'ont pu être décelées que sous la voûte nord du *caldarium*. Je ne pense pas, comme on pourrait le croire, que ces thermes aient disparu à la suite d'une inondation du Rhône ; si l'on retrouve ailleurs à Massongex des alluvions par-dessus les fondations, elles se sont déposées après la destruction du bourg.

En résumé, nous avons ici des thermes publics très bien construits suivant des modèles en usage dans tout l'Empire, plus particulièrement en Italie.

### **Topographie du bourg antique**

Dans les lignes suivantes nous donnons quelques considérations suggérées par l'état des lieux. Le village de Massongex a été fortement transformé au cours des siècles et le tracé de ses rues maintes fois modifié. Du reste un incendie, en 1843, a encore détruit presque toute la localité. Le Rhône, maintenant endigué, inondait fréquemment la plaine et un grand nombre de bras secondaires entouraient des îles sur les deux rives. Il n'est pas douteux que le lit du Rhône s'est fortement surélevé depuis l'Antiquité, mais surtout que son cours principal était encore plus proche du côté de Massongex. Heureusement que la topographie de cette partie nous est conservée par un plan très exact du cours du Rhône « depuis le Torrent-Sec jusqu'au lac de Genève », levé en 1760 par Isaac de Rivaz et Isaac de Rovérea<sup>6</sup>. Nous avons reporté les tracés de cette époque sur le cadastre actuel, ce qui nous a donné une image de l'état des lieux à cette époque (fig. 3).

L'ancienne route venant de Monthey a été déplacée à l'intérieur du village et ceci surtout à l'époque de l'amélioration de la route du Simplon. Du côté de St-Maurice, cette route du moyen âge, qui faisait un fort coude pour éviter les îles, est redressée. La route cantonale, décidée en 1815, nécessite des expropriations et échanges de terrain en 1818, la commune payant une partie des frais en 1823.

En ce qui concerne les rives du Rhône, constamment pourvues de travaux de défense, ses digues furent améliorées en 1820. La correction du fleuve, supprimant les bras secondaires, n'eut lieu que vers 1860. Cette correction eut pour conséquence d'éloigner du village de 50 à 60 mètres les quais du Rhône<sup>7</sup>.

Une des grosses modifications du plan du village concerne l'implantation de l'église et du cimetière. L'ancienne église était beaucoup plus vers le NO et orientée avec le chœur à l'est. Nous avons relevé une partie du mur qui formait le retour de l'édifice à l'est et affleurait le sol du cimetière; il a été démoli, pour aplanir

<sup>6</sup> Sion, Arch. cant., Travaux publics, plan N° 70.

<sup>7</sup> Pour ces modifications de la route, du cours du Rhône et du pont, voir J.-E. Taminé, *Essai d'histoire de Massongex, St-Maurice, 1934*, pp. 32-34, 64-66.

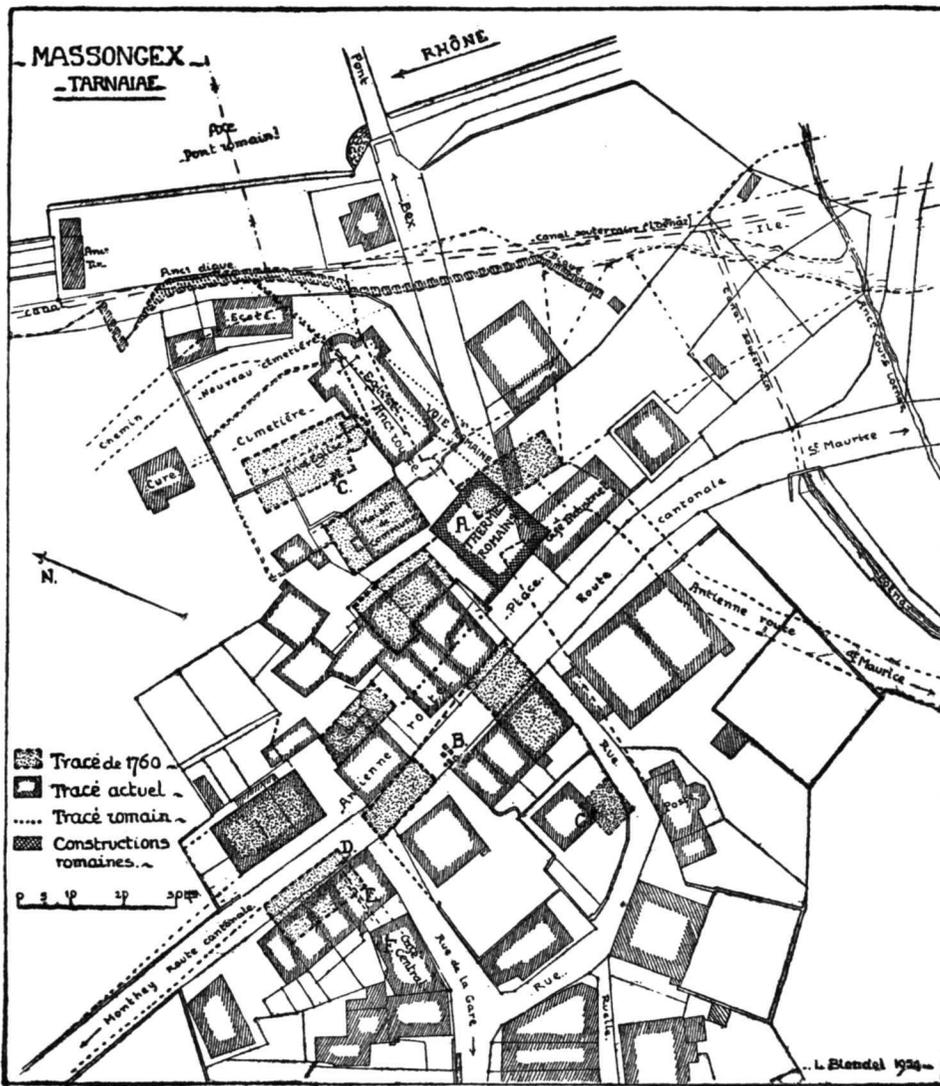


Fig. 3 — Plans superposés de Massongex en 1760 et de nos jours.  
Indication des découvertes romaines.

le terrain, juste au moment de nos fouilles de 1954. Ceci nous a permis de situer très exactement le plan de l'ancienne église. Nous avions déjà mentionné ce mur au moment de la découverte d'un tombeau mérovingien en 1944<sup>8</sup>. En reconstruisant la nouvelle égli-

<sup>8</sup> L. Blondel, *Une sépulture mérovingienne à Massongex*, dans *Ann. Val.*, 1946, pp. 80-81.

se, en 1818, on a non seulement changé son axe principal et son orientation, mais on a encore transformé et agrandi le cimetière en construisant une terrasse surélevée allant jusqu'au bâtiment de l'école, bâtiment existant déjà vers 1850, modifié en 1878 et 1928. Tout le tertre autour de l'église est donc une surélévation récente de 1,50 m. de hauteur. Du reste, le massif de maçonnerie romaine, constaté à côté de la tombe mérovingienne (fig. 3, C) dont nous avons parlé, descendait à plus de deux mètres sous le sol actuel. Seule l'implantation de la maison de commune, l'ancienne cure reconstruite par le curé Jean-Pierre Sallavaud sur des murs plus anciens entre 1799 et 1815 n'a pas été modifiée<sup>9</sup>.

Mais la constatation la plus intéressante due au plan de 1760 est l'ancien alignement de la route conduisant au bac traversant le Rhône. La route coupait en diagonale l'emplacement de l'église actuelle et dans sa dernière partie était exactement dans le prolongement de la voie bordant les thermes romains qu'on vient de fouiller. Les alignements de ces thermes nous indiquent avec précision les voies tendant à l'ancien pont remplacé par un bac et aussi, de l'ouest à l'est, la direction de la rue principale du bourg, qui s'était du reste maintenue jusqu'aux corrections du XIX<sup>e</sup> siècle. Avant les transformations de cette époque, nous voyons que plusieurs rues avaient encore en partie conservé le tracé antique en quadrilatère. Si nous reportons sur le plan les principales découvertes archéologiques, nous obtenons leur situation le long des rues. En *A* (fig. 3), les thermes romains ; en *B*, la découverte sous la rue actuelle en 1921 d'un série de gros blocs de taille avec traces de tenon faisant sans doute partie d'un monument public ; en *C*, le mur retrouvé en 1944 dans le cimetière ; en *D*, dans la canalisation établie pour le gaz, des poteries et des briques<sup>10</sup>. D'après un témoin de ces découvertes, M. Jacques Tonnetti, on aurait aussi trouvé en *B* une colonne qu'il décrit comme un milliaire. En *E*, le même témoin indique le passage d'un aqueduc. A l'occasion de la fuite d'une canalisation, l'an dernier, on a constaté que sur ce point dans la cave les eaux s'écoulaient subitement. Cet aqueduc serait parallèle à la rue de la gare. En *F*, en reconstruisant le *Café central*, on a fait en 1931 des découvertes d'un grand intérêt : l'autel votif avec l'aigle de Jupiter et les foudres portant l'inscription à Jupiter par *Daphnus* suppléant du percepteur, et la grande vasque aussi dé-

<sup>9</sup> Tamini, *op. cit.*, p. 72.

<sup>10</sup> Cf. pour ces découvertes, A. Comtesse, *art. cit.*, et Tamini, *op. cit.*

diée à Jupiter par *Cassius Carantinus*, soldat de la VIII<sup>e</sup> légion auguste, qui la fit réparer<sup>11</sup>. Cette légion fut envoyée en 70 au nord des Alpes, sa garnison était à Strasbourg. Notons encore qu'en construisant dernièrement une maison en G on a retrouvé, ainsi que derrière le dépôt de la Coopérative, des fondations antiques. Celles trouvées sous le cimetière devaient être importantes, car en creusant des fosses on dut à plusieurs reprises les faire sauter à la poudre. Ajoutons qu'on connaît encore deux autres inscriptions, celle qui est encastrée à droite de l'entrée de l'église dédiée à *Sextus Varenus Priscus*, fils de *Titus*, sévir, et une autre en l'honneur de la famille impériale au génie du poste par *Virius Probus*, soldat de la XXII<sup>e</sup> légion *Primigenia* alexandrine de l'empereur Alexandre Sévère. Cette dernière aurait été trouvée, nous dit Boccard en 1844, « à l'entrée du village de Massongex », puis transportée à St-Maurice par les soins du président Macognin de la Pierre (1783-1850)<sup>12</sup>.

Un des problèmes les plus nécessaires à résoudre est celui du pont antique. On ne sait pas quand il a disparu, très anciennement semble-t-il ; déjà au XIII<sup>e</sup> siècle, il n'en est plus fait mention, mais il a précédé celui de St-Maurice. Il fut remplacé par un bac. Le doyen Bridel est le premier qui rapporte qu'on voyait encore aux basses eaux les culées du pont et tous les auteurs ont répété cette assertion en disant que ces restes se voyaient près de l'ancien tir. Le plan de 1760 nous indique que la direction du pont est bien près de cette maison du tir, mais beaucoup plus en arrière en amont, les nouvelles digues étant à 35 mètres des anciennes. Il faudrait donc rechercher la tête du pont antique droit devant l'école ; ce ne serait pas impossible de la retrouver en ce point sous les terrassements modernes. Le pont actuel plus à l'est que l'ancien a été terminé en 1873. Cette partie du fleuve a dû subir de grands changements, car l'Avançon a son embouchure très peu en amont de ces ponts et la Loënaz a dû être canalisée souterrainement pour empêcher ses alluvions de boucher le fleuve.

Ayant pu reconstituer dans leurs grandes lignes les tracés principaux des rues du bourg antique déterminées par le plan de 1760 et les fouilles des thermes, il reste à voir quel était le tracé des deux

<sup>11</sup> Tamini, *op. cit.*, pp. 10 et suiv. avec photographies.

<sup>12</sup> Pour ces inscriptions, cf. Paul Collart, *Inscriptions latines de St-Maurice et du Bas-Valais*, dans *Rev. suisse d'art et d'archéologie*, 1941, pp. 1-24, 65-76, Nos 1, 2, 5, 18 ; E. Howald et E. Meyer, *Die römische Schweiz*, Zürich, 1940, pp. 208 et suiv., Nos 56, 57 et 58. Plusieurs inscriptions ont dû être transportées de Massongex à St-Maurice.

grandes voies romaines convergeant vers le carrefour du pont (fig. 4). Nous avons vu que la voie la plus importante venant de Vevey et *Pennelocus* (Villeneuve) après le pont rejoignait la route de la rive gauche du lac, puis se dirigeait sur St-Maurice (*Acaunum*) et Martigny. On peut reconnaître assez bien son parcours entre St-Maurice et la lisière du bois de Châtillon par le Pied de St-Martin, Les Paluds, en suivant la base de la montagne pour éviter les marais du bord du Rhône. Sa continuation en direction de St-Gingolph est encore marquée sur l'ancienne carte Siegfried et visible sur une vue photographique par avion de 1946. Après avoir traversé sous Châtillon au lieu dit « les Eudrans » le ruisseau de la Loënaz, elle coupait la route actuelle de Massongex à Daviaz à environ 150 mètres à l'ouest de la gare, pour suivre le pied de la montagne et aboutir aux Ilettes. Nous savons que cet ancien tracé était encore en usage en 1625, la commune le cédant à Claude Odet pour 250 florins versés à l'église<sup>13</sup>. La jonction de cette route conduisant au Pays des Allobroges et à Genève avec la grande route venant de *Pennelocus* par le pont est plus difficile à déterminer. Cependant il semble certain que c'est précisément vers les Eudrans que la voie principale la rejoignait. Sur le plan de 1760, on voit qu'au départ du village, au sud, la route faisait un grand coude avant de traverser la Loënaz puis prononçait de nombreux méandres en arrière des îles, au lieu dit « Vers Delerse ». Cette route du moyen âge a été rectifiée à plusieurs reprises, principalement en 1771, puis au moment de la route du Simplon en 1815 et 1818. La voie romaine devait en partie suivre au début le coude marqué à la sortie du village, puis rejoindre l'autre route directement vers les Eudrans.

Mais si ce tracé est le principal pour relier le pont à la route au pied de la montagne, il y en avait un autre qui, au début, suivait la rue de la gare puis, avant la station, quittant la route de Daviaz, passait par un tracé existant encore comme petit chemin, coupé par le chemin de fer, aboutissait aussi à la route de la rive gauche du lac. Nous aurions ainsi un double tracé en V qui permettait de relier directement dans les deux directions le bourg, tête de pont, à la vieille artère au pied de la montagne. Il est incontestable que dans la localité, soit la route de la gare, soit celle qui débouchait sur la place devant les thermes, formaient le réseau primitif des circulations. La rue déplacée sous la rue centrale, maintenant

<sup>13</sup> Tamini, *op. cit.*, p. 65.

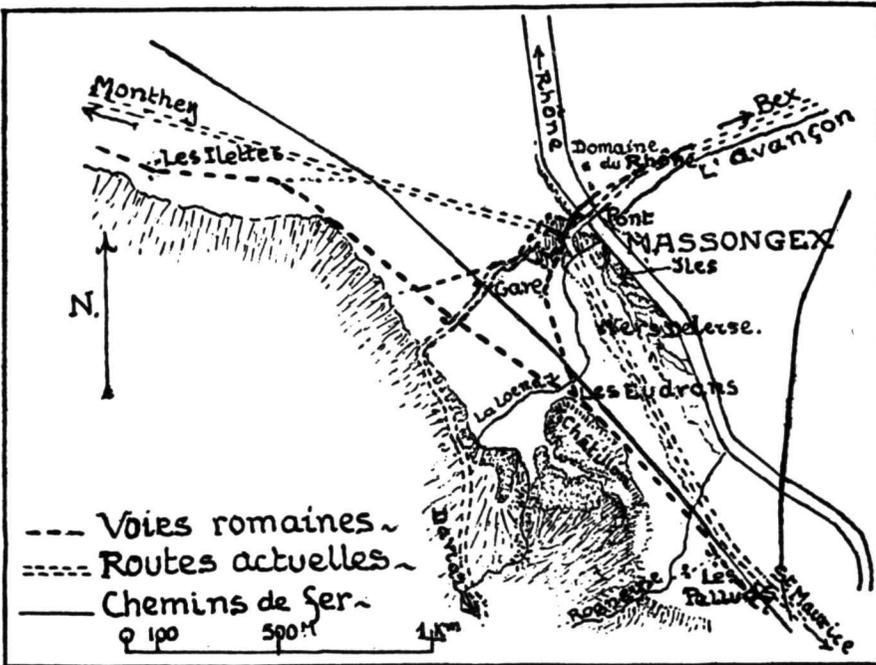


Fig. 4 — Réseau des voies romaines à Massongex

la route cantonale, les reliait à angle droit. Une rue secondaire, celle passant devant la poste, indique encore les alignements antiques et a conservé à peu de chose près l'ancien parcellement. Nous aurions donc dans l'ensemble un double tracé comme voie d'accès au bourg dessinant lui-même des rues en quadrilatère.

La situation des édifices publics reste à déterminer. En plus des thermes, il devait exister d'autres édifices publics, le temple de Jupiter, peut-être des logements pour les troupes de stationnement, un relais pour les véhicules sur la grande route, etc. Il semble bien qu'en *B* (fig. 3) il y avait un édifice important. Les trouvailles si remarquables en *F* n'indiquent pas forcément l'emplacement d'un édifice, car il n'y avait pas de substructions à côté des fragments retrouvés. L'emplacement du temple n'est pas résolu. On serait tenté de le situer sous l'ancienne église derrière les thermes. En effet, c'est un usage fréquent que le remplacement de sanctuaires antiques par un sanctuaire chrétien. Il semblerait même qu'ici à Massongex, afin de mieux affirmer la prédominance du christia-

nisme reconnu officiellement par l'Empire dès le IV<sup>e</sup> siècle, on ait cherché à supplanter au même lieu le très ancien culte gallo-romain de Jupiter révéré par les populations. Si l'église n'est mentionnée qu'à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, il est bien certain qu'elle est beaucoup plus ancienne. Son plan en 1760 montre qu'il était le résultat de modifications successives ; mais surtout la tombe maçonnée mérovingienne, qui n'était pas une tombe de cimetière, mais une sépulture sous un dallage d'église, nous indique des origines très anciennes. Cependant on ne peut affirmer par comparaison ou déduction que le temple était sur cet emplacement, car il aurait été très près du Rhône. D'autre part, entre la destruction probable de la station à la fin du III<sup>e</sup> siècle et une église des VII<sup>e</sup> ou VIII<sup>e</sup> siècles, il y a encore un espace de temps considérable.

Cette destruction du bourg à la fin du III<sup>e</sup> siècle semble être confirmée par les trouvailles de poteries qui ne datent surtout que des deux premiers siècles et aussi de quelques renseignements que nous avons sur les trouvailles de monnaies qui sont fréquentes à Massongex. Malheureusement en ce qui concerne ces monnaies, les indications sont tout à fait incomplètes.

Le résultat des fouilles des thermes a démontré l'importance de cet antique site de *Tarnaiaae*, d'abord capitale des Nantuates et centre religieux, puis *mansio* militaire avec temple de Jupiter à l'époque romaine, tête de pont au carrefour de grandes routes. On peut espérer que, mieux avertis, ses habitants s'efforceront de préserver dans l'avenir tout ce qui peut enrichir nos connaissances sur son passé archéologique et historique.

## ANNEXE

### *Note sur la céramique et les objets retrouvés*

Nous ne donnons pas ici le détail des fragments de vases, plus de 70, récoltés au cours des campagnes de fouilles de 1953 et de 1954 et dont Madame Dr E. Ettliger, spécialiste de la céramique romaine, a fait l'inventaire.

La grande majorité des pièces retrouvées sont du I<sup>er</sup> siècle, de 40 jusqu'à 100 après Jésus-Christ, quelques-unes seulement du II<sup>e</sup> siècle et de production indigène. On a vu, pour la sigillée principalement, des produits de la Graufesenque, des fragments de l'époque de Claude, de Néron et de Vespasien, portant comme signatures O.PASS pour PASSIENUS, OF.M..., OF. VIRILI, des pièces imitation de la terre sigillée du I<sup>er</sup> siècle. Parmi les fragments d'amphores, la signature M... X pour probablement MAE AEX, des produits avec couverture brillante de l'époque de Claude et probablement de l'époque flavienne ou début du II<sup>e</sup> siècle, des vases et cruches en terre rouge clair apparentés à ceux du nord de l'Italie, aussi de la même période. Enfin de la poterie grise ordinaire des deux premiers siècles, un petit style en os en forme de cuillère pour les oreilles, un débris de coupe en verre, etc. En somme, rien du III<sup>e</sup> siècle. Ces débris n'ont pas été trouvés contre les fondations, mais mélangés aux décombres de voûtes, sols et parois emplissant les pièces.